Bohnenkamp
Moving Professionals

26.04.2025

PNEUS

Groupe de produits	Pneus
Numéro d'article	19912102
Taille de pneu valide	315 / 80 R 22.5
LI / SI / PR	140 D
TL/TT	TL
Marque	Bohnenkamp
Profil	HD 404

Indications et caractéristiques

- Pneu de pelleteuse rechapé à chaud pour une utilisation en tant que roue jumelée.
- En utilisant une jante de 8,25x22,5 pouces avec un déport (HMA) de 158 mm, on obtient un profil fermé à l'épaule (type Kissing).

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.

Bohnenkamp
Moving Professionals

26.04.2025

Informations techniques

Numéro d'article	19912102
EAN	4040658040306
Taille de pneu valide	315 / 80 R 22.5
LI / SI / PR	140 D
TL/TT	TL
Marque	Bohnenkamp
Profil	HD 404
Type de rechapage	Rechapé à chaud (bande de roulement et flanc)
Antistatique	non
Couleur du pneu	Noir
Numéro du règlement ECE	pas nécessaire
Nettogewicht [kg] (gültig)	80,00
Taille de jante recommandée	8.25
Pression maximale de l'air [bar]	9,50
Largeur du pneu [mm]	315
Diamètre extérieur du pneu [mm]	1090
Stat. Rayon (SLR) [mm]	520
Circonférence de roulement [mm]	3320
Profondeur du profil [mm]	18,0
E-Ready	non

Capacités de charge

Indice	Capacité de charge [kg]	Vitesse [km/h]	Position des essieux	Pression [bar]	Indice de charge
140 D	2500	65		9,50	

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.